

Construction du référent, textualité et genre discursif : les anaphores génériques dans les séquences encyclopédiques des récits de voyage

Guérin, Olivia

Aix-Marseille Université, CNRS, LPL UMR 7309, 13090 Aix-en-Provence, France
olivia.guerin@univ-amu.fr

La présente contribution est consacrée à l'étude de marqueurs référentiels constructeurs de généricité tels qu'ils sont exploités dans un genre de discours particulier, le récit de voyage¹. Dans ce genre à visée didactique, cherchant à construire des savoirs généralisants sur des sociétés étrangères, apparaît fréquemment un type de séquences textuelles spécifiques, les descriptions que nous appellerons *encyclopédiques*, qui permettent aux énonciateurs de bâtir des classes de référents génériques. Ces séquences sont en particulier marquées par la présence fréquente d'anaphores divergentes génériques. Cet article se donne pour objectif d'analyser les fonctionnements propres à ce type de reprises et l'exploitation qui en est faite dans les séquences encyclopédiques, exploitation dont nous faisons l'hypothèse qu'elle est elle-même soumise à des contraintes liées au genre de discours. Nous avons choisi ici de cibler l'étude sur une analyse détaillée de quelques mécanismes relevant de la reprise pronominale générique².

Ainsi, les phénomènes anaphoriques ne seront pas étudiés uniquement dans l'optique immanente d'une stricte grammaire de texte, mais aussi et surtout dans une optique discursive. Il s'agit pour nous d'articuler l'étude des marqueurs référentiels à la dimension textuelle et générique, dans la lignée d'une *analyse textuelle des discours* (Adam 2005), visant notamment à caractériser le fonctionnement des discours par leur configuration textuelle. L'optique consistant à mettre en perspective les mécanismes anaphoriques avec des déterminations discursives est également à rapprocher de celle développée par différents travaux récents visant spécifiquement à démontrer une corrélation entre chaînes de référence et genre discursif (notamment Condamines 2005 ou encore Schnedecker & Longo 2012).

Afin d'étudier ces procédures de construction référentielle de la généricité, nous nous efforcerons dans un premier temps de les contextualiser en revenant sur la configuration globale du récit de voyage et ses visées, qui expliquent la forte présence de séquences encyclopédiques. Dans la suite de l'étude, nous nous concentrerons sur l'analyse détaillée de l'exploitation en contexte de quelques structures d'anaphores génériques pronominales.

Cette étude sur corpus devrait permettre de revenir sur les propositions faites par les études de linguistique textuelle sur les anaphores génériques. Nous constaterons que les structures d'anaphores génériques exploitées dans le corpus ne correspondent que rarement aux cas typiques décrits dans la littérature, descriptions le plus souvent faites à partir d'exemples hors corpus et qu'il s'agira dès lors de compléter ou de reformuler. Notre étude tentera d'autre part de mettre en perspective les emplois des anaphores génériques avec des contraintes relevant du genre discursif.

1 Récit de voyage, séquences encyclopédiques et anaphores génériques

1.1 Configuration générique et textuelle

Le récit de voyage est un genre qui pose des problèmes intéressants du point de vue des procédures de construction de la référence. Fondé sur une situation de contact de langues et de cultures, il vise à rendre compte de types de référents « exotiques » (espèces naturelles endémiques, objets manufacturés, pratiques sociales, rites spécifiques...) qui, d'une part, ne sont généralement pas connus des lecteurs auxquels sont

destinés les textes, et qui, d'autre part, ne sont pas systématiquement lexicalisés dans la langue dans laquelle sont rédigés les textes. Ainsi, la construction de la référence peut s'y révéler problématique : les catégories permettant de rendre compte des référents étrangers ne sont pas forcément préconstruites ; elles sont au contraire, pour l'énonciateur, à construire dans le discours. On observe ainsi dans les récits de voyage un travail énonciatif sur la constitution de catégories générales ; une telle visée a des conséquences importantes sur leur économie textuelle.

De fait, on a affaire à un genre hybride, tant du point de vue des visées et que de celui de la configuration textuelle. La dénomination même du genre met l'accent sur la dimension de narration singulière. Il s'agit pour le voyageur de raconter les péripéties qu'il a connues lors d'un déplacement. Ainsi, le type de séquence enchâssante constitue une narration, généralement à la personne 1 et avec le système des temps du passé du récit. Cependant, par-delà la narration singulière, le récit de voyage peut être également considéré comme relevant des « discours à dimension de didacticité » (Beacco & Moirand 1995³). Sa visée fondamentale est d'apporter au lecteur des savoirs nouveaux. Du point de vue de la textualité, la structure des récits de voyage est fréquemment marquée par le passage de la narration singulière à des extraits descriptifs ou explicatifs à visée généralisante.

Dans les récits de voyage que nous étudions, de nombreuses séquences descriptives enchâssées constituent des passages détachés par rapport à la narration du voyage singulier, marquent un décrochement énonciatif, comme on le voit dans l'extrait suivant⁴ :

(1) Bakary [...] fit disposer de suite une pirogue et vint nous accompagner lui-même de l'autre côté du fleuve.

[Il est temps de faire connaissance avec ces tristes machines que sur le Niger on appelle des pirogues. Cette machine avait 10 mètres de long sur environ 1 de large ; elle était composée de deux grandes pièces de bois ou demi-pirogues, réunies par le milieu bout à bout, et fixées par un transfilage en grosse corde, fait assez artistement ; quelques herbes ou de l'étoupe du pays calfeutrent les trous avec un peu de terre glaise. De plus, comme généralement ces deux morceaux principaux sont plus ou moins troués, on y met force pièces de bois fixées absolument de la même manière. Quelquefois on met aussi sur des fentes des planches fixées au moyen de clous en fer fabriqués dans le pays. La forme de cet ensemble de pièces et de morceaux est relevée légèrement aux deux extrémités, mais plus fortement dans le centre. À mesure que la pirogue vieillit, les liens du milieu se détendent et les extrémités plongent, comme cela se voit dans les vieux navires européens [...].

Elles sont généralement construites en bois de caïlcédra, qui, dans le pays atteint de très belles dimensions. Si on voulait se limiter aux parties saines, on tirerait de ces arbres de jolies pirogues dont on pourrait réduire le poids, et qui, même au point de vue de la charge, porteraient plus que ne le font ces informes bateaux si lourds, et qui, par routine, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, sont tous en deux pièces au moins.]

Pour nous éviter de faire la traversée les pieds dans l'eau, on nous fit mettre dans le fond de la pirogue un gros paquet de cette herbe à chanvre [...]. (Mage E. 1867, *Relation d'un voyage d'exploration au Soudan* : XX, 645)

Le décrochement énonciatif se marque par la convergence de diverses procédures formelles : glissement d'une narration au passé simple et à l'imparfait à une description au présent d'habitude (*calfeutrent, se détendent...*), d'adverbes de généralisation (*généralement, quelquefois*), de marques de personne généralisante (emploi de la P6 et du pronom *on*), etc.

Ainsi, à partir de l'épisode narré (la traversée du fleuve Niger en pirogue en compagnie du dénommé Bakary), l'énonciateur glisse de la représentation singulière à la représentation généralisante, en extrayant un type général (les pirogues naviguant sur le Niger). La coloration didactique de l'extrait est d'ailleurs mise en exergue par la formule de transition « il est temps de faire connaissance avec... ».

Cet exemple, représentatif du fonctionnement textuel des récits de voyage, nous permet de généraliser le propos : ce type de glissement du particulier au général apparaît non seulement sur le plan des types de séquences textuelles, mais aussi sur celui du mode de donation du référent. En effet, la construction de la

référence fonctionne très régulièrement dans ces textes par glissement du spécifique au générique au sein d'un même passage. Dans l'extrait mentionné ci-dessus, on remarque que la pirogue mentionnée dans le premier paragraphe (*disposer une pirogue*) n'est reprise anaphoriquement que dans le dernier (*on nous fit mettre dans le fond de la pirogue*). Dans le passage explicatif enchâssé, le terme *pirogue(s)* est réinstancié, mais pour renvoyer à l'ensemble de la classe.

La représentation textuelle construite par les énonciateurs-voyageurs superpose fréquemment deux modes de donation de la référence pour renvoyer non à des référents saisis dans leur singularité et pris dans des anecdotes ponctuelles, mais à des types, dont il s'agit de poser les caractéristiques définitives. Par un certain nombre de procédures référentielles généralisantes, les énonciateurs-voyageurs construisent dans leurs textes des savoirs généraux sur les types d'objets concrets spécifiques aux sociétés décrites, les pratiques sociales ou les espèces naturelles endémiques qu'ils observent dans les pays visités. Il s'agit davantage pour les énonciateurs de bâtir des catégories générales que des exemplaires singuliers, qui se voient subsumés sous des types.

Sur le plan de la séquentialité, les récits de voyage se caractérisent fondamentalement par une hybridation. Nous parlerons de *descriptions* et d'*explications « encyclopédiques »* pour renvoyer aux séquences textuelles décrochées qui s'extraient de la narration singulière et construisent des savoirs généraux. Elles se caractérisent par la convergence d'un certain nombre de marques linguistiques procédant à un décrochement référentiel et énonciatif : anaphores divergentes génériques, tiroirs verbaux en emploi habituel voire gnomique, prédicats généralisants, formes impersonnelles, etc.

La configuration que nous tentons de mettre en lumière présente de larges similitudes avec les descriptions visant à diffuser des savoirs insérées dans les romans réalistes tels que ceux de J. Verne ou Flaubert. Dans leur étude sur le texte descriptif, Adam & Petitjean (2006) évoquent en quelques pages ce type de descriptions à fonction *mathésique*, qui fictionnalisent le savoir au sein du roman. Les auteurs réalistes glissent fréquemment de descriptions spécifiques insérées dans la narration à des séquences génériques qui peuvent prendre la forme de sortes de fiches techniques injectées dans le récit. Dans une perspective stylistique, Gardes-Tamine & Pellizza (1998) évoquent elles aussi des séquences qui présentent des traits communs avec celles que nous étudions et qu'elles appellent *paragraphes génériques* : elles analysent des extraits de textes littéraires procédant à l'insertion d'un paragraphe de commentaire au sein d'une narratio, et présentant des phénomènes de généralisation proches de ceux qui nous intéressent ici.

A partir de ces quelques remarques qui, nous semble-t-il, ne font pas encore l'objet d'une synthèse générale, il nous semble que l'étude des séquences encyclopédiques généralisantes peut être poussée dans deux directions.

D'une part, on peut tenter de caractériser ce type séquentiel général à partir de la diversité de ses exploitations dans des genres et des types de discours très divers. Nous pensons que la description de ce type de séquences doit notamment permettre d'éclairer le fonctionnement de la vulgarisation scientifique, du discours encyclopédique, de genres écrits tels que le roman réaliste, le roman de science fiction, le récit de voyage ou encore le guide touristique, d'interactions explicatives ou didactiques (par exemple destinées à des enfants, à des apprenants ou à des allophones), etc., ces différents discours fonctionnant fréquemment par inférence d'un cas particulier à des fonctionnements généraux et comportant des séquences encyclopédiques plus ou moins typiques.

D'autre part, pour caractériser ces séquences elles-mêmes, il importe de s'appuyer sur l'étude détaillée de leurs fonctionnements linguistiques et transphrastiques. C'est l'optique que nous choisissons dans cette contribution, en nous centrant sur l'un des mécanismes référentiels caractéristiques de ces séquences : nous nous pencherons plus spécifiquement sur les changements intervenant dans le mode de donation du référent au fil de la séquentialité, en étudiant des chaînes de référence non prototypiques, celles qui exploitent les anaphores divergentes génériques. L'étude serait à poursuivre par la description détaillée des autres mécanismes généralisants attestés dans ces séquences, et par l'étude de leur convergence.

1.2 Ce que l'observation du corpus peut apporter à l'étude des structures d'anaphores génériques

Le fonctionnement caractéristique des anaphores génériques a notamment été décrit par Kleiber (1990b, 1994), à partir d'un emploi particulier de pronom anaphorique qu'il appelle le *ils générique textuel indirect* et qu'il analyse en s'appuyant sur des exemples fabriqués du type :

- (2) J'ai acheté une Toyota parce qu'elles sont robustes et bon marché.
- (3) J'ai adopté un chat parce qu'ils sont affectueux.

Dans ce type d'emplois « non paradigmatiques » de *ils*, un SN antécédent renvoyant à un particulier est repris par un pronom personnel de P6, non coréférentiel à son antécédent, en ce qu'il « réfère à la classe générique dont le référent du SN antérieur est un exemplaire » (Kleiber 1994 : 151).

L'anaphore générique « met aux prises un référent particulier dont la mention antérieure est à l'origine d'une référence à la classe à laquelle appartient l'antécédent » (Kleiber 1990b : 253). Elle opère un glissement de la représentation de l'exemplaire singulier à celui de la classe, ce qui passe, dans cette configuration par la reprise d'un antécédent singulier au moyen d'une forme pronominale plurielle (*ils*).

Outre le *ils générique textuel indirect*, des anaphores lexicales peuvent elles aussi marquer le glissement vers la généralité, comme dans l'exemple suivant :

- (4) Un trapéziste – l'art que ces acrobates exercent dans les airs sous le dôme des grands music-halls est, on le sait, un des plus difficiles auxquels l'homme puisse s'élever, – un trapéziste, poussé d'abord par la seule ambition de se perfectionner, puis par une habitude devenue tyrannique, avait organisé sa vie de telle sorte qu'il pût rester sur son trapèze nuit et jour aussi longtemps qu'il travaillait dans le même établissement. (F. Kafka, *Premier chagrin*, exemple emprunté à Corblin 1995 par Le Pesant 2002)

Recensant les emplois génériques du démonstratif, Gary-Prieur (2011) étudie ce type de configuration sous la dénomination de *reprise généralisante*⁵ ; la reprise par le démonstratif consiste à généraliser, à partir d'un particulier, à l'ensemble de la classe, dans des exemples comme :

- (5) Pierre a acheté un caniche. Ces chiens sont de très fidèles compagnons.

Pour l'auteure, ces reprises répondent à un certain nombre de contraintes, notamment sur le déterminant du syntagme anaphorique (seul le démonstratif est selon elle possible), ou encore sur la relation entre le N antécédent et le N anaphorique (en apparence, il faut que le nom du SN de reprise renvoie à une classe – *chien* – dont le nom du SN repris constitue une sous-classe – *caniche* ; la reprise semble donc se faire dans le sens hyponyme-hyperonyme⁶).

Le corpus de récits de voyage que nous étudions exploite différents types d'anaphores génériques aux lieux d'articulation entre séquences textuelles différentes, et concourt à une configuration encyclopédique des textes. On relève des anaphores génériques tant pronominales (exemple 6) que lexicales (exemple 7) :

- (6) Ils ne purent m'offrir pour mon repas qu'une calebasse pleine d'un ragoût bien peu appétissant pour un Européen ; il est composé de farine de mil dans laquelle on mêle une espèce de mouches appelées *betti* ; ne voulant pas mourir de faim, je passai sur le dégoût que me causait la vue de ce mets. (Mollien G. T. 1820, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie* : II, 127)

- (7) À la fin, mes souffrances excitèrent la pitié de tous, et M. Partarrieu eut la bonté de partager avec moi sa portion d'eau, ainsi qu'un fruit qu'il avait trouvé. Ce fruit ressemble à la pomme de terre ; la pulpe en est blanche et d'une saveur agréable : depuis nous en trouvâmes beaucoup ; ils nous furent d'un grand secours. (Caillié R. 1830, *Voyage à Tombouctou* : I, 46)

L'un des objectifs de cette étude est d'analyser l'exploitation de ce type de procédures sur des exemples attestés, au sein de séquences textuelles développées, et telles qu'elles sont mises en œuvre dans un genre particulier, le récit de voyage. Il s'agit de mettre en lumière les trois niveaux d'analyse intervenant dans la

construction de la référence, à savoir celui des expressions référentielles, celui de la textualité et celui du discours.

Or, nous observons que les cas attestés dans le corpus ne correspondent que partiellement aux configurations décrites dans la plupart des études actuellement disponibles en linguistique textuelle ; de fait, les contraintes habituellement relevées pour l'analyse des mécanismes d'anaphores génériques ne sont pas validées dans les attestations de notre corpus⁷.

Pour l'analyse des mécanismes anaphoriques divergents mis en œuvre dans nos exemples (6) et (7), on remarque d'emblée que les contraintes relevées par Kleiber (1990b, 1994) ou encore Gary-Prieur (2011) ne sont pas validées : l'extrait (6) présente une reprise pronominale générique au singulier, et l'exemple (7) ne répond pas à la contrainte sur le passage de l'hyponyme à l'hyperonyme, tout en validant bien l'interprétation générique. Ces premières observations indiquent qu'il importe certainement de préciser les analyses des mécanismes de reprise généralisante, en s'appuyant sur la diversité de leurs réalisations dans des corpus attestés, qui devraient permettre de reformuler les descriptions théoriques disponibles.

De manière plus générale, force est de constater que les anaphores génériques constituent un objet d'étude assez peu décrit. Alors que la littérature sur la généricité d'une part (en particulier Galmiche & Kleiber éd., 1985 ; Kleiber éd., 1987 ; Kleiber ; 1989, 1990a ; Ali-Bouacha, 1993 ; Dobrovie-Sorin éd., 2005), et celle consacrée à l'anaphore d'autre part, ont connu des développements importants dans les dernières décennies, peu d'études sont spécifiquement consacrées aux anaphores génériques, celles-ci étant généralement évoquées de manière annexe au sein d'études plus générales sur la détermination (notamment Leeman, 2004 ; Gary-Prieur, 2011) ou sur les anaphores en général (Le Pesant, 2002). En outre, lorsque des analyses y sont consacrées, l'approche est principalement monographique (Kleiber, 1990b, 1994) : la description est centrée sur l'un ou l'autre des marqueurs anaphoriques génériques, listant des contraintes spécifiques à chacun des cas, sans que des synthèses soient proposées sur le mécanisme général de la reprise généralisante. Or, on doit pouvoir dégager des principes plus généraux communs aux différentes configurations d'anaphores génériques. L'étude de réalisations attestées en corpus doit permettre de réunir des observations complémentaires, en vue de détailler les types de contraintes.

Dans le cadre limité de cette étude, il ne nous sera pas possible de mettre en œuvre une telle démarche de synthèse. Pour le moment, il s'agit principalement de confronter les descriptions disponibles de quelques types d'anaphores génériques avec les configurations attestées en corpus, en visant :

- (a) à confronter les descriptions hors corpus proposées dans la littérature sur les anaphores génériques à des réalisations effectives, dans un type de contexte particulier, ce qui devrait permettre de valider, d'invalider ou de compléter les analyses proposées ;
- (b) à préciser certaines contraintes intervenant sur l'emploi des anaphores génériques ;
- (c) à éclairer les effets produits en contexte par ce type de procédures.

En poursuivant cette étude sur des configurations diversifiées, on pourra à terme, par-delà la description d'un corpus particulier, tenter d'éclairer de manière plus générale certains des mécanismes textuels constructeurs de généricité.

Pour l'étude des anaphores pronominales génériques auxquelles nous nous intéressons plus spécifiquement dans cette étude, nous allons dans un premier temps rappeler les principales caractéristiques relevées dans la littérature, puis nous les confronterons aux configurations attestées en corpus.

2 Principales caractéristiques de l'emploi dit *ils générique textuel indirect*

Nous reprendrons ici les principales contraintes mises en lumière par Kleiber (1990b, 1994) pour ce type d'emploi, en rappelant cependant qu'elles sont formulées avec prudence par l'auteur, ce qui indique bien que les descriptions méritent d'être précisées.

(a) Contrainte sur le nombre dans les chaînes anaphoriques

L'un des traits communs aux différents types d'anaphores génériques semble être celui de la divergence de nombre entre l'antécédent et la forme de reprise. Les exemples généralement exploités dans les études disponibles présentent toujours une telle divergence, les antécédents étant au singulier, les formes de reprises au pluriel (par exemple *un caniche* → *ces caniches* de l'exemple (5)).

Pour la reprise pronominale générique, cela est même présenté comme un trait définitoire par Kleiber (1994), selon qui le pronom anaphorique doit obligatoirement apparaître au pluriel pour que son interprétation puisse être générique, comme dans cet exemple typique :

(8) J'ai adopté un chat parce qu'ils sont affectueux.

On remarque d'ailleurs que le nom même donné à ce type d'anaphore suppose que la forme pronominale est forcément plurielle : l'auteur parle du *ils* générique textuel indirect, avec une forme de P6, ce qui revient à signifier que la P3 est *a priori* exclue de ce type de reprise. De fait, c'est précisément cette différence entre un singulier spécifique et un pluriel générique qui permet de passer de la représentation de l'exemplaire à la représentation de la classe. Alors que (8) fonctionne bien pour la reprise générique (singulier → pluriel), ce n'est pas le cas de :

(9) J'ai adopté un chat parce qu'il est affectueux,

(singulier → singulier), où le pronom de reprise ne reçoit pas d'interprétation générique.

De même, la séquence suivante est peu recevable avec une interprétation générique :

(10) ? J'ai acheté une Toyota, parce qu'elle (= la Toyota en général) est robuste et bon marché.

En effet, dans l'exemple à interprétation générique (8), c'est précisément la différence de nombre qui permet le passage de la représentation de l'exemplaire singulier à celle de la classe, là où le maintien du singulier oriente plutôt vers une reprise coréférentielle renvoyant à l'exemplaire spécifique. Le changement de nombre semble donc relever de la contrainte pour la reprise générique.

En outre, l'ordre singulier / pluriel paraît contraint. Ces configurations impliqueraient obligatoirement un ordre *antécédent singulier* → *pronom de reprise pluriel*. De fait, il semble à première vue que l'ordre inverse ne soit pas acceptable pour marquer le glissement vers la généralité :

(11) *Mon mari et moi nous sommes acheté des Toyota, car elle est robuste et bon marché.

Ajoutons que le pronom personnel de P3 en emploi anaphorique paraît pouvoir ne recevoir une interprétation générique que si son antécédent est lui-même en emploi générique :

(12) L'homme est un loup pour l'homme. Il n'a aucune pitié pour son prochain.

Dans une telle séquence, l'expression anaphorique renvoie à certes un référent générique, mais elle ne constitue pas une anaphore divergente marquant la généralisation : c'est au contraire une anaphore coréférentielle, puisque l'antécédent et le pronom de reprise indexent l'un comme l'autre l'ensemble de la classe *homme*. Une telle structure n'entre donc pas dans la catégorie des reprises généralisantes que nous analysons.

Ainsi, le nombre semble contraint dans les reprises anaphoriques divergentes marquées par le *ils* générique textuel indirect, le changement s'opérant apparemment toujours dans l'ordre singulier

(représentation de l'exemplaire) → pluriel (représentation de la classe). Nous verrons cependant que notre corpus invalide cette contrainte apparente.

(b) *Contrainte sur le déterminant du SN antécédent :*

Selon Kleiber, il faut que le N antécédent soit déterminé au moyen de l'article indéfini *UN/DES*. Par comparaison, les déterminants définis au sens large (*LE, CE, SON*) d'une part, les quantificateurs d'autre part passent plus difficilement avec une interprétation générique :

(13) ? J'ai pris chez moi ce chat / son chat / le chat, parce qu'ils (= les chats, en général) sont affectueux.

(14) ? J'ai adopté deux / plusieurs / beaucoup de chats, parce qu'ils (= les chats, en général) sont affectueux.

Cependant, pour ce critère comme pour le précédent, la contrainte se voit contredite par des occurrences de notre corpus. Il faudra donc préciser à quel niveau se situe précisément la contrainte sur le déterminant dans le SN antécédent, et les conditions qui rendent possible l'emploi d'un autre déterminant que *UN*⁸.

(c) *Contrainte sur l'interprétation du SN antécédent :*

Une autre contrainte pèse sur l'antécédent et sa valeur sémantique : selon l'auteur, il faut que l'interprétation *attributive* du SN antécédent soit dominante.

Kleiber s'appuie sur l'analyse des descriptions définies proposée par Donnellan (1966) pour préciser qu'un SN indéfini spécifique peut recevoir deux interprétations. Lorsqu'il est en usage référentiel, l'accent est mis sur le référent particulier ; au contraire, quand il est en usage attributif, l'accent est mis sur la description du référent, son appartenance à la classe des N, cas illustré par l'exemple suivant :

(15) Je prends cet avertissement au sérieux, car c'est un docteur qui me l'a donné.

Le locuteur prend au sérieux l'avertissement reçu, non parce qu'il lui a été donné par telle ou telle personne, mais parce qu'elle provient d'un médecin. Ce qui est important dans le SN, c'est donc l'appartenance à la classe (le fait d'être un N).

En ce qui concerne les énoncés comportant des anaphores génériques, Kleiber indique que l'élément décisif rendant possible l'emploi du *ils* générique textuel indirect, c'est bien que l'interprétation attributive soit dominante, à savoir le fait pour l'occurrence particulière visée d'être un N. C'est ce qui explique qu'un énoncé comme :

(16) ? J'ai adopté un chat, Clio, parce qu'ils sont affectueux ;

fonctionne moins bien que :

(17) J'ai adopté un chat parce qu'ils sont affectueux.

En effet, l'apposition *Clio*, en identifiant le référent, oriente vers une interprétation référentielle et non vers l'appartenance à la classe, ce qui est moins compatible avec une reprise générique, indexant l'ensemble de la classe.

Nous reformulerons comme suit les contraintes d'emploi de ces anaphores pronominales génériques, qui à première vue semblent assez strictes :

(a) *Contrainte sur le nombre* : le passage à la généricité est marqué par un changement de nombre ; l'antécédent, au singulier, est repris par un pronom anaphorique pluriel.

(b) *Contrainte sur le déterminant* dans le SN antécédent : seuls les SN à déterminant indéfini UN/DES peuvent être repris par le *ils* textuel indirect.

(c) *Contrainte sur l'interprétation sémantique du N antécédent* : il faut que l'interprétation attributive du N antécédent soit dominante.

Néanmoins, les exemples tirés de notre corpus montreront que la situation est plus complexe et qu'il importe de chercher ailleurs les contraintes d'emploi des anaphores génériques.

3 Confrontation au corpus

De fait, nous recensons dans notre corpus des cas d'anaphores pronominales génériques qui, tout en présentant une certaine similitude avec ceux décrits dans la littérature, ne répondent pas entièrement aux contraintes mises en lumière. Nous faisons ici le choix de centrer l'analyse sur l'observation détaillée de deux séquences renvoyant à des configurations particulièrement intéressantes pour travailler sur les contraintes d'emploi :

a. *un N* → *il* (générique)

b. *ce N* → *ils* (générique)

Il importe de dégager les conditions qui rendent possibles ces reprises ne répondant pas aux contraintes précédemment mises en lumière, notamment la contrainte supposée sur le pluriel du pronom de reprise (P6 *ils*), et celle sur la forme du SN antécédent (*un N*).

3.1.1 un N (distributif) → il (générique)

Le premier type de chaînes de référence recensé opère un passage de la représentation d'occurrences spécifiques à celle de la classe dans sa totalité, tout en maintenant le même nombre (singulier) :

(18) Les fillettes sont nues, quelques-unes ont une petite bande de gaback entre les jambes. Elle est attachée devant à une ceinture de perles, passe entre les jambes, est accrochée à la ceinture par derrière, puis fait une grande boucle sur le côté, est attachée à la hanche. (Allégret M. 1987, *Carnets du Congo. Voyage avec André Gide* : 62)

Si l'emploi se rapproche de celui décrit par Kleiber, on note d'emblée une différence sur le nombre du pronom de reprise : il y a dans notre extrait convergence de nombre entre l'antécédent et l'expression anaphorique. Or, le maintien du singulier ne bloque pas la reprise générique. Dès lors, si la contrainte (a) sur la divergence de nombre n'en est pas une, à quelles conditions l'anaphore générique est-il possible dans ce type de contexte ?

Il importe d'observer la manière dont s'opère le mouvement de généralisation dans cet extrait. L'énonciateur représente tout d'abord une diversité de référents spécifiques, en recourant à une expression référentielle au pluriel (*les fillettes*). Dans un second temps, il représente leur habillement au moyen d'un SN à valeur distributive *une petite bande de gaback* : ce SN, de forme singulière, renvoie à des référents spécifiques pluriels mais présentés ici sous l'angle de leurs traits communs. Ainsi, chacune de ces fillettes porte un vêtement relevant d'un même type. A ce stade du passage descriptif, l'expression référentielle est encore spécifique : chacune des fillettes porte une bande de tissu particulière. On note cependant que le SN *une petite bande de gaback* est en emploi attributif. Ce qui importe ici, ce n'est pas l'identité propre de chaque tenue en soi, mais le fait que toutes relèvent d'un même type. Dans un troisième temps enfin, l'énonciateur renvoie, par le pronom anaphorique singulier *elle*, à ce type précédemment construit et lui attribue des propriétés, qui sont marquées comme communes à l'ensemble de la classe, notamment par l'emploi de prédicats (*est attachée, passe entre les jambes...*) qui sont lisibles en double lecture à la fois spécifique et générique. Cela tient à l'emploi du présent, qui est ici interprétable à la fois comme un présent descriptif semelfactif (*les bandes de ces petites filles observées en situation sont attachées à une ceinture de perles*) et comme un présent d'habitude (*les bandes des petites filles de cette ethnie sont attachées à une ceinture de perles*). Sans être à proprement ce que Galmiche (1985) nomme un *prédicat de classe*, à savoir un prédicat qui ne peut s'appliquer à un seul individu mais s'applique forcément à toute la classe (par exemple *le lapin se reproduit rapidement*), on voit que ce prédicat, dans la seconde lecture, prend un sens collectif et peut s'appliquer de manière définitoire à la totalité de la classe de vêtements représentée.

Ces différents éléments orientent vers une lecture générique de l'expression référentielle *une petite bande de gaback*. Par-delà la diversité des exemplaires effectivement observés, l'énonciateur fournit de la classe

visée une description synthétique, qui efface les traits particuliers et n'indexe que les traits définitoires communs.

Le premier constat que l'on peut faire, c'est que la reprise anaphorique suit un mouvement inverse à celui décrit par Kleiber pour le *ils* générique textuel : là où ce dernier décrit des reprises qui permettent de passer d'un exemplaire représenté au singulier (*j'ai adopté un chat*) à un type marqué par le pluriel (*parce qu'ils sont affectueux*), nous avons ici passage de la représentation d'exemplaires divers marquée par le pluriel à celle d'une classe générique présentée au singulier.

Pour éclairer ce mode de construction de la généralité, il est utile de faire un détour par l'étude des différents modes de généralité construite par des déterminants en première mention, hors situation de reprise. Cherchant à rendre compte de la différence des représentations génériques respectivement construites par le déterminant défini singulier *LE* (*le castor construit des barrages*) et le déterminant défini pluriel *LES* (*les castors construisent des barrages*), Kleiber (1989, 1990a) recourt à une explication en termes de distinction entre massif et comptable. Pour lui, la spécificité du déterminant singulier *LE* est de construire la classe générique sur un mode massif : il présente la classe comme homogène, comme n'étant plus constituée d'occurrences discernables les unes des autres, par contraste avec le pluriel *LES*, qui donne la généralité de manière comptable, en présentant la classe générique comme constituée d'occurrences distinguables. Ainsi, *LE* générique produit un effet d'homogénéisation.

Bien que la description de Kleiber ne s'applique pas à des formes anaphoriques, l'effet décrit peut être exploité pour rendre compte de la reprise pronominale généralisante de notre extrait (18) (*une petite bande de gaback distributif* → *elle* générique). Le mode de construction référentielle y est le suivant : on part d'une opération de parcours par laquelle on appréhende toutes les occurrences de la classe puis, dans un second temps, on donne à voir les divers exemplaires singuliers comme relevant d'un même type général, en dégageant des traits communs partagés, et en représentant la classe de manière homogène. Dans cette démarche homogénéisante, un exemplaire singulier acquiert donc une valeur typifiante, représentative de toute la classe. A la fin de l'extrait, l'énonciateur décrit la classe de manière décontextualisée, dans un passage présentant la configuration d'une séquence encyclopédique (ce qui est notamment marqué par les prédicats collectifs au présent non déictique : *elle est attachée (...), fait une grande boucle (...)*). Cette configuration correspond au schéma suivant :

Diversité d'exemplaires spécifiques → *type commun* → *classe représentée par le biais d'un exemplaire typique (il)*.

On pourrait parler ici de mouvement de *généralisation par typification*, avec effet d'homogénéisation. Par contraste, le *ils* générique textuel analysé dans la section précédente correspondrait davantage à un mouvement de *généralisation par pluralisation*, selon le schéma :

Exemplaire spécifique unique (un N) → *classe représentée par la totalité de ses exemplaires (ils)*.

Avec ce second type de généralisation, l'inférence permettant de passer de l'exemplaire à la classe est marquée par un mouvement menant du particulier à la pluralité, avec un effet de totalisation.

Dans les deux cas, la procédure de généralisation emprunte donc des chemins inverses. Or, cette opposition entre deux procédures de généralisation se trouve confirmée par l'observation des anaphores lexicales génériques, qui répondent à des schémas similaires à ceux des anaphores pronominales que nous avons étudiées jusqu'ici.

Les études disponibles évoquant les anaphores lexicales génériques exploitent souvent des structures relevant de ce que nous avons caractérisé comme la *généralisation par pluralisation* : c'est notamment le cas de la *reprise généralisante* par un SN démonstratif pluriel évoquée par Gary-Prieur (2011)⁹ et dont nous avons cité un exemple en (5) : *un caniche* → *ces chiens*. Comme dans le *ils* générique textuel indirect, l'inférence s'opère sur la base d'un exemplaire particulier (marqué par le singulier *un caniche*) et produit une généralisation à l'ensemble des référents de la sous-classe (celle des caniches) auxquels il est référé par la forme de reprise plurielle (*ces chiens*).

Mais les anaphores lexicales génériques peuvent également épouser le mouvement inverse de *typification*, ce qu'attestent certaines reprises extraites de notre corpus :

(19) De magnifiques baobabs, situés près de village, devinrent notre campement naturel. Cet arbre, on le sait, est un des plus utiles que la nature ait distribués sur la terre des noirs ; il croît dans tout le Soudan avec une profusion remarquable. (Mage E. 1867, *Relation d'un voyage d'exploration au Soudan* : XX, 77)

Le glissement vers la généralité est doublement marqué par le changement des temps verbaux (passage du passé simple *vinrent* au présent d'habitude *est, croît*), et par le passage du SN indéfini *de magnifiques baobabs* au SN démonstratif singulier *cet arbre* en emploi générique renvoyant à la sous-classe. La totalité de la sous-classe d'arbres (l'espèce *baobab*) est représentée par le biais d'un de ses exemplaires érigé en type. Ce mouvement efface les traits particuliers pour dégager un type unique commun¹⁰.

Ce détour par des anaphores lexicales vient confirmer notre analyse des anaphores pronominales. Il montre que de manière plus générale, la généralisation peut se construire de deux manières différentes, soit par pluralisation (schéma dont relève l'anaphore générique typique par *ils* textuel indirect), soit par typification. Dès lors, la divergence de nombre entre l'antécédent et la forme de reprise, signifiant la divergence sémantico-référentielle, peut se faire tant dans le sens singulier → pluriel que dans l'ordre inverse. Cette conclusion module la contrainte défendue par Kleiber, en situant le mécanisme de divergence à un niveau plus général.

L'extrait (18) sur la petite bande de gaback des fillettes porte un second enseignement. On observe que le passage vers la généralité s'y opère progressivement. De fait, dans les exemples attestés en corpus, le passage à la représentation de la classe ne s'opère pas, la plupart du temps, par une inférence directe de l'exemplaire singulier à la classe. Les exemples fabriqués par les études de linguistique textuelle pour décrire le fonctionnement des anaphores génériques divergentes (*un chat* → *ils*) peuvent produire un effet de rupture référentielle. Par contraste, les usages en corpus que nous analysons tendent à opérer des glissements plus progressifs vers la généralité, convoquant des formes référentielles servant d'interface entre la représentation de l'exemplaire singulier et celui de la classe générique. Dans les extraits à visée encyclopédique relevés dans le corpus, nous observons que le glissement est généralement facilité par la présence d'une forme qui joue un rôle spécifique dans la construction textuelle de la généralité, un rôle de *pivot référentiel*, qui se situe à l'interface entre représentation de l'exemplaire et représentation du type, ce qui permet de passer sans rupture à la généralité¹¹.

Dans l'extrait (18) qui nous intéresse à ce stade de l'analyse, la généralisation s'opère de fait par paliers. Entre la représentation de la diversité des référents spécifiques (les vêtements portés par ces fillettes) et la représentation synthétique de la classe à travers un exemplaire typique (*elle*), la transition est opérée par le SN à valeur distributive *une petite bande de gaback*. Le distributif est une forme intermédiaire entre singulier et pluriel : de forme singulière, il renvoie à des référents pluriels qui partagent des propriétés communes. Il produit un effet homogénéisant, en mettant l'accent sur les traits communs et en effaçant les traits particuliers de chacun des exemplaires. Ainsi, dans cette séquence textuelle, c'est précisément la présence d'une forme distributive, renvoyant à une propriété unique partagée par des exemplaires multiples, qui assume ce rôle de pivot référentiel et facilite le passage vers la généralité, celui-ci s'opérant ainsi sans rupture, par paliers.

En outre, on peut faire l'hypothèse que le genre discursif détermine ce type de structure. En effet, il n'est pas anodin que ce mouvement de généralisation par typification soit exploité dans un texte relevant de la catégorie du récit de voyage. Il répond bien à la visée encyclopédique de ce genre : à partir de faits contingents qu'il a observés, l'énonciateur produit une description décontextualisée, visant notamment à représenter les pratiques sociales caractéristiques de la culture qu'il donne à connaître. Ainsi, par-delà la diversité des faits observés, il s'agit d'extraire des descriptions générales, fondées sur la représentation de traits culturels typiques. La généralisation par typification trouve bien sa place dans une telle démarche synthétique et homogénéisante¹².

L'analyse de cet extrait nous aura permis de mettre en lumière différents points sur le fonctionnement des anaphores pronominales génériques :

(1) Les chaînes de référence ne présentent pas de contrainte sur l'ordre du changement de nombre : contrairement à ce qu'avance Kleiber à partir d'exemples forgés, la reprise générique ne se fait pas nécessairement au pluriel. Elle peut s'opérer au singulier, à certaines conditions.

(2) L'une de ces conditions est que la forme de reprise implique une représentation de la classe par-delà le ou les exemplaires singuliers décrits. Le *il* peut servir à ce type de reprise si d'autres éléments du cotexte (forme référentielle ou prédicats l'accompagnant) orientent vers une interprétation générique. Ainsi, nous parlerons pour notre part de *il* (et non de *ils*) générique textuel indirect.

(3) Ces phénomènes de reprise généralisante épousent deux configurations différentes : la généralisation est produite soit *par pluralisation*, soit *par typification*. Ce sont ces chemins opposés de construction de la généralisation qui expliquent que le changement de nombre puisse se faire aussi bien dans l'ordre pluriel → singulier que dans l'ordre singulier → pluriel habituellement décrit, et qu'il convient donc de reformuler la contrainte (a) évoquée plus haut.

(4) Le deuxième type de généralisation, par typification, permet de construire des types : elle s'adapte donc bien à la visée encyclopédique du récit de voyage. Selon toute probabilité, les procédures de généralisation doivent être soumises à des déterminations génériques.

(5) En contexte, au sein de séquences textuelles développées, ces glissements vers la généricité sont le plus souvent opérés par paliers et facilités par la présence d'une forme jouant le rôle de *pivot référentiel*.

3.1.2 CE N → *ils* générique

L'étude d'une seconde configuration nous amènera à reformuler la contrainte supposée peser sur le SN antécédent de ces anaphores génériques.

Nous avons rappelé plus haut que, parmi les contraintes mises en lumière pour les reprises en *ils* générique, Kleiber défend l'idée selon laquelle tous les types de détermination dans le SN antécédent ne sont pas possibles. Selon lui, il faut un déterminant indéfini *UN/DES* en première mention :

(20) J'ai adopté un chat, parce qu'ils sont affectueux.

là où les autres déterminants quant à eux ne permettraient pas la reprise indirecte. Les trois déterminants définis au sens large (défini *le*, démonstratif, possessif) et les indéfinis quantifiants sont en apparence exclus dans cet emploi, comme l'atteste la faible acceptabilité des exemples (13) et (14) cités plus haut et que nous rappelons ici :

(13) ? J'ai pris chez moi ce chat / son chat / le chat, parce qu'ils (= les chats, en général) sont affectueux.

(14) ? J'ai adopté deux / plusieurs / beaucoup de chats, parce qu'ils (= les chats, en général) sont affectueux.

Par-delà le constat de la faible recevabilité de tels énoncés, on peut tenter de fournir une explication pour ce type de contrainte. Les déterminants définis au sens large (*le*, *ce*, *mon*) ont pour point commun, par-delà les différents modes de donation de la référence qu'ils impliquent, de présenter le référent du nom comme présumé connu et identifiable par l'allocutaire (Leeman, 2004) : ce dernier sait de quoi il s'agit soit par le cotexte, soit par la situation, soit parce qu'il partage le même monde que le locuteur. Dans les contre-exemples (13) et (14), ils mettent donc l'accent sur l'identité propre du chat, sur sa singularité. Si ces déterminants ne sont pas *a priori* compatibles avec la reprise généralisante, c'est précisément, selon nous, parce qu'ils ne présentent pas le référent uniquement par le biais de son appartenance à une classe (comme le fait l'indéfini avec un N en emploi attributif), mais supposent au contraire un autre élément en permettant l'identification (qui fonctionne par appui sur le contexte, le cotexte, ou par relation d'appartenance avec le possessif). Parmi les déterminants définis, le démonstratif en particulier est peu susceptible d'apparaître dans le SN source de l'anaphore générique :

(21) ? j'ai adopté ce chat parce qu'ils sont affectueux.

La faible acceptabilité de cet énoncé tient au fait que le démonstratif dans son emploi standard indexe un référent singulier dont l'identification est assurée par le contexte ou le cotexte¹³ ; ainsi, la représentation du référent est axée sur la singularité, sur l'identité propre, et non sur l'appartenance à un type général¹⁴.

Par contraste, le déterminant indéfini *un* est compatible avec ce passage à la généralité, parce qu'il ne présente pas le référent dans son identité propre : il indexe la valeur attributive du N, en orientant l'interprétation vers l'appartenance à la classe. Dans l'extrait (20), ce qui est important, c'est d'avoir adopté non pas tel ou tel chat particulier, mais un représentant quelconque de la classe des chats, dans la mesure où les chats en général, et donc certainement ce représentant particulier, ont pour caractéristique habituelle d'être affectueux. L'indéfini permet de représenter l'exemplaire singulier comme exemplaire quelconque représentatif d'une classe. Il marque la typicité. C'est donc, selon toute apparence, ce déterminant qui est attendu dans de telles reprises génériques.

Mais une fois encore, la contrainte semble invalidée par le corpus d'étude, ce qui indique qu'elle ne se situe pas exactement au niveau où la place Kleiber. En effet, nous relevons des occurrences de reprise générique avec un SN antécédent ne comportant pas de déterminant indéfini, comme dans cet extrait :

(22) Allons au village banda, suivis par une jeune fille baya qui a d'épais tatouages aux cuisses. Elle est vêtue de ce petit tablier de fibres tressées, teint en rouge. Ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé *Kirr-Kirr*. Les Banda les ornent de perles enfilées sur les fibres et qui forment des dessins. (Allégret M. 1987, *Carnets du Congo. Voyage avec André Gide* : 151)

L'antécédent de la reprise générique est ici un SN démonstratif, là où on pourrait attendre un SN indéfini, avec un N en emploi attributif :

(23) Elle est vêtue d'un petit tablier de fibres tressées, teint en rouge. Ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé *Kirr-Kirr*.

Ce qui correspondrait à la configuration typique exemplifiée par (20). Pourtant, la reprise effectivement attestée en (22) est tout à fait recevable. Il convient donc d'explicitier ce qui la rend possible et ce qui la rapproche des cas plus attendus.

Nous pensons que la solution peut être trouvée si, au lieu de restreindre la contrainte pesant sur le SN antécédent à une sous-catégorie particulière de déterminant, on la reformule en termes plus généraux de type de représentation sémantico-référentielle construite par le SN antécédent. L'hypothèse sera donc formulée ainsi : pour que la reprise généralisante soit possible, il faut que le N antécédent soit déterminé par un déterminant orientant vers la représentation de la classe, et non pas seulement vers l'exemplaire singulier. Cette reformulation ne restreint pas la contrainte sur le déterminant du SN antécédent au seul déterminant indéfini.

Dans l'extrait que nous analysons, il est à noter que le démonstratif apparaît dans un type d'emploi particulier, l'emploi dit *mémoriel* dans la typologie des emplois du démonstratif par Himmelmann (1996)¹⁵. Bien que l'occurrence qui nous intéresse ici ne corresponde pas entièrement, du point de vue formel ou sémantico-référentiel, aux structures typiques du démonstratif mémoriel généralement décrites dans les études disponibles, nous retiendrons les traits qui y sont mis en lumière et qui nous semblent caractériser également l'emploi que nous analysons.

La caractéristique partagée par l'ensemble des emplois dits *mémoriels* réside dans le fait que l'identification du référent visé ne s'appuie ni sur le contexte situationnel immédiat, ni sur une mention antérieure dans le texte, mais sur des connaissances spécifiques partagées¹⁶. Cet emploi peut être exemplifié en première approche par un énoncé souvent exploité (par exemple Gary-Prieur, 2003 ; Kleiber, 2005 ; De Mulder & Carlier, 2006) :

(24) J'aime ces longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti.

Avec le démonstratif mémoriel, l'interprétation de la forme fait appel à l'expérience, et présuppose la capacité du destinataire à évoquer à l'esprit le référent visé. Pour les langues où une forme spécifique

existe pour cet emploi, Himmelmann (1996) reformule sa valeur de la manière suivante : « quelque chose du passé que *je* (le locuteur) pense que *vous* (l'interlocuteur) devriez vous rappeler » (traduction in Jonasson, 1998).

C'est bien une valeur de ce type que prend le démonstratif dans la description de l'habillement des jeunes filles banda donné en (22) ; on pourrait reformuler ainsi le segment :

(25) Ce petit tablier de fibres = ce type de tablier de fibres habituellement porté par les femmes dans ces contrées d'Afrique, et que vous connaissez pour l'avoir souvent vu représenté.

Le type référentiel indexé est ici présenté comme présupposé connu des lecteurs, comme faisant l'objet d'une connaissance partagée¹⁷. Alors même que la description ne porte sur l'habillement que d'une seule jeune fille, ce référent spécifique n'est pas représenté uniquement dans son individualité, mais en tant qu'il est représentatif de toute une *classe discursive*, ou sous-classe particulière de *tabliers* construite en discours¹⁸ et présentée comme bien connue des lecteurs. C'est donc tout autant la classe discursive que l'exemplaire qui est visée sous le segment *ce petit tablier de fibres, teint en rouge*.

Mais, pour décrire plus précisément le fonctionnement de cette expression référentielle, nous effectuerons un détour par les descriptions faites pour les principaux emplois mémoriels du démonstratif en français. Les études disponibles s'appuient principalement sur trois types de structures, dont nous évoquerons le fonctionnement dans la mesure où nous les retrouvons en partie – et en partie seulement – dans l'emploi que nous analysons. Nous retiendrons donc les valeurs proches de celle convoquée dans notre extrait de récit de voyage.

On peut tout d'abord revenir sur l'emploi le plus fréquemment décrit pour le français moderne, le démonstratif *cataphorique générique* (notamment Jonasson, 1998 ; Gary-Prieur, 1998, 2003 ; Kleiber, 2005, 2006), dont nous avons rappelé un exemple ci-dessus en (24).

Du point de vue sémantico-référentiel, la procédure mise en place par la démonstratif cataphorique générique est décrite par Kleiber (2005) comme un phénomène de remise en saillance mémorielle d'un fait notoire ou du moins donné comme tel. Dans l'exemple des cigares de C. Eastwood, le SN démonstratif introduit un référent certes nouveau, mais qui est

supposé être (ou supposé pouvoir être) déjà disponible dans la mémoire longue, stable ou encyclopédique qui se trouve réintroduit dans la mémoire active *via* l'expression d'une proposition portant sur ce référent, proposition supposée également faire partie du stock des propositions déjà acquises dans l'univers de croyance de l'interlocuteur. (Kleiber 2005 : 82)

Du point de vue formel, les auteurs notent régulièrement que l'interprétation mémorielle n'est rendue possible que par la présence d'une relative déterminative. Cela correspond à la tendance, notée par Himmelmann (1996) à partir d'autres langues présentant des emplois mémoriels, à incorporer dans le SN un supplément d'information descriptive ou référentielle pour assurer l'accessibilité du référent, supplément qui apparaît souvent sous forme d'une subordonnée relative. Pour les emplois du français, démonstratif et relative fonctionnent en corrélation, le démonstratif étant saturé par cataphore, et la relative apparaissant indispensable à la sélection du référent, en activant un savoir permettant d'établir son identité (en particulier Gary-Prieur, 2003 ; De Mulder & Carlier, 2006).

Pour notre extrait, nous remarquons que la structure que nous analysons comporte, non pas une relative, mais des expansions du N, de forme syntagme prépositionnel et syntagme adjectival (*ce petit tablier de fibres tressées, teint en rouge*), et qui ont valeur déterminative : elles interviennent de manière cruciale dans la sélection du référent. Ainsi, la saturation du démonstratif cataphorique n'est pas limitée à la présence d'une relative : cet exemple indique que les autres types d'expansions sont possibles, à condition qu'elles soient déterminatives, et permettent de discriminer une sous-classe.

Nous retiendrons également des descriptions disponibles l'idée de *généralité en contre-point*, introduite par Gary-Prieur (2003) à partir de la structure *un de ces N qui P* exemplifiée par l'extrait suivant :

(26) J'étais plongé dans une de ces rêveries profondes qui saisissent tout le monde, même un homme frivole, au sein des fêtes les plus tumultueuses. (Balzac, *Sarrazine*, cité in Gary-Prieur, 2003)

Dans cette structure combinant le déterminant défini *un* et le démonstratif mémoriel pluriel, le locuteur développe en contre-point, à partir d'une expérience particulière, des considérations générales sur la classe discursive dont ce particulier est un exemplaire. De manière tout à fait similaire, notre extrait produit un effet de va-et-vient entre général et particulier, la généralisation se construisant en contre-point de la référence particulière au vêtement de la jeune fille particulière décrite dans l'extrait.

Le deuxième type d'emploi décrit qui nous permettra d'approfondir l'analyse de la forme que nous analysons est celui du démonstratif dit *emphatique* (Kleiber, 1989, 1991) du type :

(27) Ils sont fous, ces Romains !

emploi que Kleiber décrit comme relevant d'une *généralisation déictique*. Le mode de saturation du démonstratif se situe à l'intersection entre emploi mémoriel et deixis : l'énoncé cité en exemple ne se conçoit en effet que s'il y a réellement un ou des Romains présents dans la situation d'énonciation, et la généralisation à l'ensemble de la classe s'opère sur la base de cette référence déictique à des exemplaires particuliers. Plus précisément :

le locuteur perçoit qu'un *token* appartenant à telle ou telle classe effectue telle ou telle action ou présente telle ou telle propriété. Un processus de généralisation le conduit alors à énoncer à partir de la situation individuelle perçue une assertion qui vaut pour l'ensemble dont fait partie le *token* présent. La référence démonstrative à la classe générique passe ainsi nécessairement par l'intermédiaire d'une occurrence présente qui sert de déclencheur. La relation mise à contribution est celle de *partie-tout* (ou plutôt *d'élément-ensemble*), la partie, c'est-à-dire l'occurrence présente, conduisant à la cible non présente, à savoir la classe générique. (Kleiber, 1989)

Notre extrait se rapproche de ce fonctionnement, mais en partie seulement : on peut décrire l'emploi de ce démonstratif comme un mixte de saturation mémorielle et de référence absolue. Ici, le référent singulier à partir duquel on généralise n'est pas présent dans la situation partagée par les interlocuteurs. On pourrait d'ailleurs attendre, à la place du démonstratif, un déterminant indéfini :

(28) Elle était vêtue d'un petit tablier de fibres, teint en rouge.

Ici, le SN correspondrait à une expression référentielle autonome, fonctionnant sur le mode de la référence absolue. Dès lors, l'extrait analysé se caractérise, par contraste avec l'énoncé à déterminant indéfini, par un mode de référence mixte (en cela proche de la *généralisation déictique* décrite par Kleiber) : l'emploi de *ce* correspond à un phénomène de généralisation par recours au mémoriel sur la base d'une référence absolue à valeur spécifique.

On peut faire un premier point sur l'emploi du démonstratif analysé :

- (1) il est mémoriel en ce qu'il convoque des valeurs supposées partagées ;
- (2) l'interprétation mémorielle du démonstratif tient à son fonctionnement cataphorique en relation avec des expansions du N déterminative ;
- (3) il met en place un mode de référence mixte. La généralisation est construite à partir du spécifique construit par référence absolue.

La représentation sémantique est la suivante : le vêtement décrit dans l'extrait est représenté de manière typifiante, comme exemplaire typique de toute la sous-classe dont il relève ; tout en renvoyant à un référent d'interprétation prioritairement spécifique, le SN démonstratif comporte déjà une orientation vers la généralité.

Reste à analyser le rôle de ce syntagme en tant qu'antécédent des reprises ultérieures dans la suite de la chaîne. Ce SN antécédent à démonstratif mémoriel a une valeur typifiante, orientant déjà vers la représentation du type par-delà l'exemplaire : c'est précisément cette valeur qui, selon nous, rend possible

la reprise par *ils* à valeur strictement générique (*ils sont fabriqués avec l'écorce d'un arbre appelé Kirr-Kirr*). C'est cette part de généricité encapsulée dans l'emploi mémoriel du démonstratif qui facilite la reprise divergente, puisque dans une telle configuration la rupture sémantico-référentielle n'est pas totale entre la forme antécédente et l'expression anaphorique. Dans la suite de la séquence, les prédicats accompagnant le *ils* de reprise confirment le basculement vers la généricité complète, avec effacement de la valeur spécifique encore présente dans l'antécédent : présent d'habitude (*ils sont fabriqués*), prédicat appellatif s'appliquant à toute la classe et non à un spécimen unique (*un arbre appelé Kirr-Kirr*), ethnonyme désignant à la P6 l'ensemble du peuple utilisant ce type d'artefacts (*les Bandas*), référents pluriels (*les ornent de perles enfilées sur des fibres*). Le glissement vers la généricité est totalement abouti à la fin de la séquence.

Or, on retrouve là, sur le plan du développement séquentiel de la référence, un phénomène similaire à celui que nous avons mis en lumière dans la structure *un N (distributif) → il (générique)* étudiée précédemment (section 3.1.1.) : celui de la construction de la séquence textuelle autour d'un pivot référentiel. C'est ici l'emploi d'un SN à démonstratif mémoriel qui joue le rôle de pivot, orientant d'emblée l'ensemble de la séquence vers la généricité, et facilitant donc le mouvement de généralisation.

Sur le plan discursif, il n'est pas anodin de trouver ce type de généralisation par typification au sein d'un récit de voyage : nous pensons qu'il produit un effet de stéréotypie, en correspondance avec le positionnement générique.

Pour éclairer cet effet de stéréotypie, il est utile de revenir sur un autre emploi mémoriel du démonstratif, attesté en ancien français et absent du français moderne : celui qui est généralement décrit sous les dénominations de *démonstratif épique* (Moignet, 1988) ou de *notoriété* (notamment Wilmet, 1986 ; Kleiber, 1990c, 1991 ; Guillot, 2010).

Ces auteurs mettent fréquemment en rapport l'emploi de ce marqueur avec le genre discursif et le type de séquence textuelle où il apparaît (en particulier Guillot, 2010). La dénomination de *démonstratif épique* met précisément l'accent sur cette affinité particulière avec des genres littéraires comme la chanson de gestes. Dans ces textes, le démonstratif mémoriel apparaît au sein de passages conventionnels, comme les descriptions du printemps, d'armures de chevaliers, de fêtes, les scènes de combats, l'évocation du printemps, etc. :

(29) Ce fu en mai el novel tens d'esté ;
Florissent bois et verdissent cil pré,
Ces douces eves retraient en canel,
Cil oisel chantent doucement et soëf. (*Prise d'Orange*, cité in Moignet, 1988)

Dans ces descriptions conventionnelles, le SN démonstratif permet d'introduire des éléments déjà connus, qui servent d'arrière-plan attendu à la narration. Il renvoie donc à des *topoi*, à des éléments attendus dans ce type de description. La valeur de notoriété est ainsi en lien avec le type de séquence textuelle. Les auteurs notent en outre que le référent du SN démonstratif est toujours générique. Pour ce dernier point, nous dirions plutôt que, plus que de généricité à proprement parler, il s'agit de typicité. On ne renvoie pas ici à tous les prés, tous les oiseaux, mais aux prés et aux oiseaux typiques que l'on peut attendre dans une telle description. Le SN démonstratif construit un référent archétypique.

Ce que nous retenons de cette comparaison pour l'analyse de notre extrait (23), ce n'est pas la structure formelle en elle-même. Le SN que nous analysons se différencie des formes de l'ancien français sur deux points : là où la langue ancienne autorise des SN minimaux pour les emplois mémoriels, notre occurrence constitue un SN étendu à saturation cataphorique ; d'autre part, les formes de l'ancien français apparaissent toujours au pluriel selon les auteurs, là où nous remarquons la possibilité du singulier comme dans notre extrait, bien que la référence soit orientée vers une multiplicité de référents.

Mais la comparaison avec l'ancien français confirme une exploitation particulière de la valeur de typicité en lien avec le genre discursif et le type de séquence textuelle. De fait, au sein d'un récit de voyage rendant compte de pratiques sociales africaines, le démonstratif mémoriel apparaît dans un passage renvoyant à des attentes typiques vis-à-vis de ce type de textes. Le récit de voyage d'Allégret a été rédigé

à la fin des années 1920 ; du fait de la circulation des discours, les lecteurs de cette époque, qui correspond à l'apogée de la société coloniale, ont eu accès à divers discours et représentations sur l'Afrique, souvent stéréotypés. Ils peuvent donc s'attendre à trouver des descriptions typiques dans les textes des voyageurs, notamment des descriptions de l'habillement traditionnel des femmes africaines ; ces représentations stéréotypées, de tenues présentées comme légères, et d'ailleurs généralement présentées comme choquantes dans les discours qui circulent en Europe, sont activées à l'esprit du lecteur français de l'époque.

Ainsi, le démonstratif mémoriel de l'extrait analysé apparaît dans un passage en quelque sorte conventionnel, attendu, renvoyant intertextuellement aux divers textes de voyageurs circulant dans l'espace social à cette époque. Cet emploi est donc fortement lié à la stéréotypie : il indexe des représentations préconstruites données comme allant de soi et supposées partagées, qui procèdent à une réduction de la diversité du réel à quelques images typiques et simplifiées, mécanisme validé par la généralisation par typification que porte l'anaphore générique. On voit que les trois niveaux des expressions référentielles, du type de séquence textuelle et du genre de discours sont à relier dans l'analyse. Nous pensons que les types de procédures référentielles et de mécanismes anaphoriques sont déterminés par la dimension générique.

L'analyse de cet extrait nous aura permis de préciser les points suivants :

(1) La contrainte mise en lumière pour le déterminant du SN antécédent dans la reprise générique ne se situe pas exactement au niveau où la place Kleiber. De fait, le déterminant dans le SN antécédent n'est pas obligatoirement un déterminant indéfini avec interprétation attributive du N.

(2) La contrainte demande ainsi à être reformulée à un niveau plus général : pour qu'il y ait contexte favorable à la reprise généralisante par *il(s)*, il semble que le N antécédent doive être déterminé par un déterminant, quel qu'il soit, qui mette l'accent à la fois sur le référent singulier et sur sa dimension d'exemplaire représentatif d'une classe. La reprise généralisante est permise par un SN antécédent comportant un déterminant orientant l'interprétation vers l'appartenance à classe ; la valeur typifiante conférée au SN antécédent est donc un facteur favorable à ce type de reprises. Le déterminant démonstratif en emploi mémoriel, qui rapporte l'exemplaire singulier à un type saillant dans la mémoire des interlocuteurs, est apte à un tel emploi, en ce qu'il superpose représentation de l'exemplaire singulier et représentation de la classe.

(3) Les séquences encyclopédiques semblent fréquemment construites autour d'un pivot référentiel. Ce pivot, facilitant le glissement vers la généralité, est souvent une forme référentielle superposant représentation de l'exemplaire et représentation de la classe, c'est-à-dire une forme comportant déjà de la généralité.

(4) L'exploitation, dans le récit de voyage, de la procédure de généralisation par typification, érigeant un exemplaire en type, semble se justifier par la configuration de ce genre, qui fonctionne par construction de représentations générales sur la base d'une observation particulière. Le genre institue en exemplaires typiques des particuliers qui ont été observés en situation, et les décontextualise pour leur conférer une valeur de type. Les mécanismes référentiels analysés concourent bien à une telle visée.

(5) Les procédures référentielles sont à analyser en lien avec le type de séquentialité et la dimension discursive. Les configurations anaphoriques étudiées constituent un des lieux de saisie des positionnements propres à un genre de discours : on a notamment vu, à partir des extraits étudiés, qu'elles procèdent à une construction de la référence par typification, qui concourt elle-même à l'institution d'une stéréotypie discursive.

4 Conclusion

A l'issue de cette étude qui s'est volontairement concentrée sur l'analyse détaillée de quelques procédures référentielles de généralisation au moyen de reprises anaphoriques divergentes génériques, nous ne reviendrons pas sur le détail des résultats, rappelés à la fin de chacune des parties, mais tenterons

davantage de dégager des perspectives visant à... généraliser le propos. En effet, par-delà l'étude de détail des anaphores pronominales génériques dans le corpus d'étude, l'objectif est à terme de contribuer à une description plus générale des mécanismes textuels et discursifs de généralisation. Ainsi, la démarche pourrait à l'avenir emprunter les voies suivantes :

(a) Les anaphores pronominales génériques demanderaient à être confrontées aux anaphores lexicales génériques, ce qui devrait permettre de dégager des contraintes plus générales sur ces types de reprises, et de compléter ou de reformuler les descriptions en langue de ces mécanismes.

(b) Par-delà les phénomènes d'anaphores génériques, une piste d'approfondissement pourrait consister en un recensement des différentes procédures textuelles et discursives de généralisation, en complétant la typologie des mécanismes référentiels d'une part, en les mettant en perspective avec des mécanismes prédicatifs de généralisation d'autre part. La mise en perspective des différents mécanismes de généralisation devrait notamment concourir à une caractérisation plus fine de ce que nous avons appelé les séquences *encyclopédiques*.

(c) Ces fonctionnements textuels demanderaient à être étudiés dans la diversité de leurs exploitations au sein de genres et de types de discours différents. Nous avons notamment évoqué la vulgarisation scientifique, les discours didactiques, certains sous-genres romanesques, le guide touristique, etc. Une approche comparative devrait permettre, d'une part, d'explicitier plus finement les mécanismes communs aux diverses procédures de généralisation qu'on trouve dans ces séquences et, d'autre part, de mettre en lumière leur variation en fonction des types et des genres de discours.

Ainsi, le travail n'en est qu'à ses débuts.

Références bibliographiques

- Adam, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : A. Colin.
- Adam, J.-M., Petitjean, A. (2006). *Le texte descriptif*. Paris : A. Colin.
- Ali-Bouacha, M. (1993). « Enonciation, argumentation et discours : le cas de la généralisation ». *Semen*, 8, [En ligne]. URL : <http://semen.revues.org/3985>.
- Beacco, J.-C., Moirand, S. (1995). « Autour des discours de transmission de connaissances ». *Langages*, 117, 32-53.
- Bowdle, B., Ward, G. (1996). « Generic demonstratives ». in *Proceedings of the Twenty-first Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 32-43.
- Charolles, M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys.
- Condamines, A. (2005). « Anaphore nominale infidèle et hyperonymie : le rôle du genre textuel ». *Revue de sémantique et pragmatique*, 18, 33-52.
- Corblin F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- De Mulder W., Carlier A. (2006). « Du démonstratif à l'article défini : le cas de *ce* en français moderne », *Langue française*, 152, 96-113.
- Dobrovie-Sorin, C. éd. (2005). *Noms nus et généricité*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Donnellan, K. (1966). « Reference and Definite Descriptions ». *Philosophical Review*, 75, 281-304.
- Fraser, T., Joly, A. (1979). « Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais ». *Modèles linguistiques*, I, 2, 97-157.
- Fraser, T., Joly, A. (1979). « Le système de la deixis. Endopore et cohésion discursive en anglais ». *Modèles linguistiques*, II, 2, 22-51.
- Galmiche, M. (1985). « Phrases, syntagmes et articles génériques ». *Langages*, 79, 2-39.
- Galmiche, M., Kleiber, G. éd. (1985). *Langages*, 79, « Générique ».
- Gardes-Tamine, J., Pelizza, A. (1998). *La construction du texte : de la grammaire au style*. Paris : A. Colin.

- Gary-Prieur, M.-N (1998)., « La dimension cataphorique du démonstratif. Etude de constructions à relative ». *Langue française*, 120, 44-50.
- Gary-Prieur, M.-N., Léonard, M. (1998). « Le démonstratif dans les textes et dans la langue ». *Langue française*, n°120, pp. 5-20.
- Gary-Prieur, M.-N. (2003). « La distinction d'un élément dans une classe discursive. Etudes des GN de la forme *un de ces N qui P.* ». in Combettes B., Schnedecker, C., Theissen A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris : H. Champion,. 217-231.
- Gary-Prieur, M.-N. (2011). *Les déterminants du français*. Paris : Ophrys.
- Guénette, L. (1995). *Le démonstratif en français*. Paris : Champion.
- Guérin, O. (2011). « Nomination et catégorisation des *realia* exotiques dans les récits de voyage (Afrique noire, de la fin du 18e siècle à 1960) : une approche sémantico-discursive ». Thèse de doctorat de sciences du langage, Paris : Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle.
- Guillot, C. éd. (2006). *Langue française*, 152, « Le démonstratif en français ».
- Guillot, C. (2010). « Le démonstratif de notoriété de l'ancien français : une approche textuelle ». in B. Combettes et al. (éds), *Le changement en Français: études de linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang, 217-234.
- Himelmann, N. (1996). « Demonstratives in narrative discourse : A taxonomy of universal uses ». in Fox. B. (ed.), *Studies in Anaphora*, Amsterdam, John Benjamin's, 205-254.
- Jonasson, K. (1998). « Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? ». *Travaux de linguistique*, 36, 59-70.
- Kleiber, G. (éd.) (1987). *Rencontres avec la généricité*, Paris : Klincksieck, 73-111.
- Kleiber, G. (1989). « LE générique, un massif ? ». *Langages*, 94, 73-113.
- Kleiber, G. (1990a). *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*. Genève-Paris : Droz.
- Kleiber, G. (1990b). « Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche plus 'sémantique' ». *Cahiers de linguistique française*, 11, 241-258.
- Kleiber, G. (1990c). « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français ». *Revue québécoise de linguistique*, 19/1, 11-32.
- Kleiber, G. (1991). « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif ». *Langue française*, 92, 82-103.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber, G. (2005). « Des démonstratifs bien énigmatiques : les démonstratifs cataphoriques génériques », in C. Dobrovie-Sorin (éd.), *Noms nus et généricité*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 65-95.
- Kleiber, G. (2006). « Démonstratifs : emplois à la mode et mode(s) d'emploi ». *Langue française*, n°152, pp. 9-23.
- Leeman, D. (2004). *Les déterminants du nom en français. Syntaxe et sémantique*. Paris : PUF.
- Le Pesant, D. (2002). « La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles ». *Langages*, 145, 39-59.
- Moignet, G. (1988). *Grammaire de l'ancien français. Morphologie, syntaxe*. Paris : Klincksieck.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). « Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels ». in C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*. Berne : Peter Lang, 303-336.
- Schnedecker, C., Longo, L. (2012) « Impact des genres sur la composition des chaînes de référence : le cas des faits divers ». In F. Neveu et al., *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Lyon, Juillet 2012.
- Wilmet, M. (1986). *La détermination nominale*. Paris : PUF.

¹ Cette étude se situe dans le prolongement de Guérin (2011), dont la démarche globale consiste à caractériser le fonctionnement des opérations référentielles dans le genre récit de voyage en articulation avec les modalités de

construction des savoirs. Le corpus exploité est un corpus de récits de voyageurs français en Afrique noire de la période coloniale (fin 18^e-milieu du 20^e s.).

² Les limites de cette étude ne nous permettent pas de traiter toutes les configurations constructrices de généralité dans les séquences descriptives. Les chaînes anaphoriques que nous étudions ici seraient bien entendues à mettre en rapport avec d'autres configurations référentielles génériques, notamment les anaphores lexicales génériques, les passages descriptifs construits autour de SN génériques en première mention, ainsi que de structures prédicatives constructrices de génériques. Nous réservons l'analyse de ces divers procédés et leur comparaison pour des études ultérieures.

³ Beacco & Moirand (1995) emploient cette dénomination pour renvoyer à la coloration didactique de discours qui ne s'inscrivent pas dans une situation didactique institutionnalisée.

⁴ Nous abrégeons la citation. La séquence descriptive-explicative est placée entre crochets, et le passage généralisant est marqué par l'italique.

⁵ Si Gary-Prieur (2011) emploie cette dénomination uniquement pour la configuration *un caniche* → *ces chiens* (ne sont pas évoqués dans son travail d'autres cas de reprises permettant de passer au général), nous pensons qu'elle peut être appliquée à tous les phénomènes que nous recensons, qui ont pour caractère de généraliser par le biais de mécanismes anaphoriques divergents.

⁶ S'appuyant sur les descriptions proposées par Bowdle & Ward (1996) des emplois génériques du démonstratif en position de reprise, Gary-Prieur (2003) parle de *généralité restreinte* pour des emplois comme : *Mon frère a acheté un labrador. Ces chiens (= les labradors) sont de fidèles compagnons*. En effet, le démonstratif dans cet emploi ne peut reprendre qu'une sous-classe, qui a un statut intermédiaire entre le général et le particulier ; la reprise de la totalité de la classe marquée par l'antécédent fonctionne moins bien : *Mon frère a acheté un chien. ? Ces chiens (= les chiens) sont de fidèles compagnons*. Il y a donc restriction sur le type d'antécédent, qui doit être dans une relation d'hyponymie vis-à-vis de la forme de reprise.

⁷ Ce constat semble à première vue aller dans le même sens que celui fait par un certain nombre de travaux adoptant une conception alternative de l'anaphore (notamment Reichler-Béguelin 1989) : accordant une plus large part aux phénomènes mnésiques dans la résolution des chaînes anaphoriques, ils mettent en cause bon nombre des contraintes linguistiques mises en lumière dans les études traditionnelles de linguistique textuelle. Dans cette perspective, Reichler-Béguelin (1989) montre notamment que les anaphores spontanées remettent en question les règles et contraintes habituellement décrites. Ces chaînes pourraient *a priori* être jugées déviantes, mais elles sont de fait très fréquents. Le segment anaphorisé n'y est pas actualisé dans le discours; or, l'auteure montre que ce n'est pas une nécessité : à partir du moment où le référent a été inclus dans la *mémoire discursive* partagée par les interlocuteurs, il peut être reconstruit par le destinataire au moyen de divers mécanismes d'inférence. Si nous adhérons à l'idée d'une description stratifiée des mécanismes anaphoriques prenant en compte la construction de savoirs partagés au fil de la séquentialité, nous tenterons de rendre compte des phénomènes que nous analysons en accordant la priorité, chaque fois que cela est possible, aux mécanismes linguistiques ; le recours aux interprétations mnésiques doit selon nous intervenir dans un second temps, lorsque les chaînes ne sont pas interprétables sur la base de formes linguistiques attestées. De fait, dans notre corpus, les anaphores ne sont pas déviantes, et il y a bien un segment repérable comme source de l'anaphore; mais ces anaphores ont pour caractéristique d'être divergentes. Nous tiendrons donc compte des inférences qui leur sont sous-jacentes, tout en décrivant en détail les procédures proprement linguistiques qui les autorisent. C'est pourquoi nous nous appuyerons sur les contraintes formelles décrites dans la littérature tout en montrant qu'elles peuvent être reformulées ou assouplies.

⁸ Nous reviendrons plus en détail sur les contraintes d'emploi du déterminant dans le SN antécédent dans la section 3.1.2.

⁹ Dans le sens restreint que lui donne l'auteure (cf. note 8).

¹⁰ Ce qui explique certainement qu'il soit exploité dans cet exemple pour représenter une espèce naturelle, pour laquelle on perçoit davantage les traits communs définitoires de l'espèce que les spécificités appartenant en propre à un spécimen particulier.

¹¹ Cette idée de *pivot référentiel* nous semble permettre de compléter et de moduler les propositions de Reichler-Béguelin (1989) en leur donnant une assise plus formelle. Si nous sommes d'accord sur l'idée selon laquelle la reprise par inférence de l'exemplaire à l'ensemble des membres de la classe est permise par une relation logique syncdochique (à partir d'un exemplaire, l'anaphore réextrait l'ensemble des membres de la classe), nous pensons

que cette inférence ne se joue pas uniquement sur le plan cognitif : la construction du savoir partagé et son intégration en mémoire discursive s'opère par le biais d'un marquage formel spécifique, explicitement présent dans la séquentialité. Dans les extraits que nous analysons, le mécanisme inférentiel est marqué du point de vue formel par la présence d'une forme référentielle à rôle spécifique de pivot qui opère une transition progressive vers la généralité. La mise en place de l'inférence logique est donc facilitée au plan séquentiel par le recours à des formes linguistiques spécifiques. Le phénomène de construction de la généralisation que nous étudions est tout autant formel que cognitif.

¹² Une telle hypothèse demanderait évidemment à être confirmée par l'analyse d'extraits multiples, qu'il ne nous est pas possible de mener dans le cadre de cette étude. Mais il s'agit d'une piste heuristique qui nous semble apte à concourir à la caractérisation du fonctionnement du genre récit de voyage.

¹³ Nous reviendrons cependant plus loin des emplois non standard du démonstratif (*cf.* 3.1.2.). Voir en particulier Guillot (éd.) (2006) pour une synthèse récente.

¹⁴ Ce qui est certainement à rapprocher la valeur « surparticularisante » du démonstratif, régulièrement relevée dans la littérature, notamment par Guénette (1995), Gary-Prieur & Léonard (1998) ou encore Leeman (2004) : en plus de la définitude, il indique qu'une valeur particulière est à attacher au référent. Gary-Prieur & Léonard (1998), par exemple, reformulent ainsi le sens du démonstratif : « ce N = un x qui est un N et sur lequel *je* attire l'attention de *tu* ».

¹⁵ Voir le rappel qu'en fait Jonasson (1998) pour une application au démonstratif français.

¹⁶ Fraser & Joly (1979, 1980) décrivent le mécanisme sémantico-référentiel sous-jacent à de tels emplois comme relevant de l'*exophore mémorielle*.

¹⁷ Ce qui n'est évidemment pas forcément le cas, le phénomène relevant de la présupposition de connaissance : ceux des lecteurs qui ne connaissent pas encore ce type d'habillement acquièrent ici un savoir nouveau.

¹⁸ Nous empruntons le terme de *classe discursive* à Gary-Prieur (2003), qui étudie des configurations *un de ces N qui P* : « Un GN de la forme *ces N qui P* permet donc la construction d'un objet général, qui est une sous-classe de la classe référentielle associée à N en vertu de son sens lexical. J'appellerai cet objet général une 'classe discursive', puisque c'est le contenu de la proposition relative qui détermine, le temps du discours, telle sous-classe de N. » (Gary-Prieur 2003 : 222).